

LA TRANSITION POUR LE SOLDAT, DE LA VIE DES CAMPS AUX OCCUPATIONS DE LA VIE CIVILE.

[Suite de la page 2.]

ministère du Rétablissement dans la vie civile vient à la rencontre des soldats et se rend directement dans la zone de dispersion; un autre les y rencontre. Dans chaque localité il y a quelqu'un pour les conseiller et les aider. Le ministère du Travail prépare, d'après les rapports hebdomadaires de chaque industrie et ceux de ses propres agents spéciaux, un état de la situation ouvrière dans toutes les branches de l'activité nationale et dans toutes les parties du pays. Ces données sont destinées à tout le monde, mais en vertu d'une politique invariable le ministère du Rétablissement dans la vie civile y a accès le premier au nom des soldats rapatriés. Le vétérana a la préférence. Les secrétaires de campagne de ce ministère et, aussi, six secrétaires de campagne de l'Association des vétérans de la grande guerre, travaillant tous de concert sous la direction d'un comité du conseil, voyageront continuellement pour voir à ce que ces principes soient appliqués et à ce que le travail se fasse effectivement. Il leur appartient de signaler les lacunes, et il appartient au comité d'y porter remède.

CONCESSIONS DE TERRES.

"Dans le plan général de réabsorption, nous avons jugé qu'il était de saine politique d'offrir des avantages exceptionnels aux soldats désireux de s'établir agriculteurs. C'est conforme à une pratique traditionnelle et bien justifiée chez nous. Dans les guerres précédentes les réclamations des soldats ont été reconnues par des encouragements à prendre des terres, et le bien général trouve son compte dans le stimulant ainsi communiqué à l'industrie fondamentale de notre pays.

"En vertu de la loi d'établissement des soldats de 1917, la concession d'un homestead supplémentaire (on a appelé cela une inscription de soldat) est autorisée pour chaque homme honorablement libéré du service et pour les veuves de soldats de l'armée canadienne, tués au combat. Des prêts jusqu'à concurrence de \$2,500 ont été autorisés sur ces homesteads et sur des terres appartenant à des particuliers, ces prêts étant remboursables par amortissement avec l'intérêt à 5 pour 100. Il y a aussi des dispositions concernant l'enseignement agricole. En vertu de cette loi, les terres disponibles jusqu'à 15 milles d'un chemin de fer, et toutes les autres terres revenant à la couronne et désirées par la Commission d'établissement, ont été réservées. Jusqu'aujourd'hui 814 inscriptions ont été accordées, des règlements concernant les prêts et les concessions de terres ont été formulés et 1,065 prêts formant un total de \$1,335,786 ont été consentis. Cependant, la zone des terres appropriées, après des explorations aussi élaborées qu'il était en notre pouvoir de les faire, ne paraît pas suffisante ni presque suffisante pour répondre aux exigences d'un plan de colonisation un peu étendu. Nous avons donc pensé à faire d'autres plans. Ils ont été discutés en conférence avec les ministres provinciaux et seront prêts à temps pour être soumis au Parlement. Le projet est vaste et implique de lourdes responsabilités. Nous allons demander l'autorisation d'acquérir pour l'établissement des soldats des terres appartenant à des particuliers, par voie d'achat ou d'expropriation. Nous allons demander le droit d'acheter des provinces les terres qui pourront être vendues à ces soldats, et il appartient naturellement aux provinces d'adopter la législation nécessaire pour empêcher la majoration des valeurs par suite des achats du gouvernement. Ces terres seront vendues aux soldats compétents en matière de culture, et déclarés tels par les examinateurs autorisés. Les conditions seront les plus encourageantes qui aient encore été offertes, les paiements par amortissement étant répartis sur 20 ou 25 ans, avec intérêt à 5 pour 100. En outre, des avances seront faites jusqu'au montant de \$1,500 sur l'outillage et de \$1,000 sur les améliorations; ou fera remise de deux ans d'intérêt sur les avances affectées à l'outillage. Nous demanderons l'autorisation d'acheter du matériel roulant pour

le revendre aux soldats au prix de revient. Un système d'enseignement agricole, tant en Europe pendant la période de démobilisation qu'au Canada, est déjà en bonne voie de fonctionnement.

SOUS LA GARDE DE L'ÉTAT.

"Dans l'intérêt commun des vétérans et du pays, le plus grand soin présidera à l'admission des candidats colons, de sorte que la proportion des insuccès sera réduite au chiffre le plus bas possible. Mais quand un homme aura été déclaré compétent, on l'aidera, s'il le désire, à choisir sa terre, à faire le plan de ses constructions, à acheter son outillage et à diriger sa ferme, et la dépense de l'argent qui lui a été prêté par l'Etat sera surveillée avec soin. Ce régime de surveillance sera maintenu aussi longtemps qu'il pourra être utile au vétérana.

"Je vous ai esquissé le rôle et les plans de trois ministères du gouvernement dans le programme de reconstitution, ceux du Rétablissement, du Travail et de l'Intérieur. Le ministère de l'Immigration joue aussi un rôle en assumant la tâche du transport des 35,000 à 50,000 femmes, épouses et proches parentes de nos soldats actuellement outre-mer. Une organisation à cette fin est déjà presque terminée. Le ministre de l'Immigration préside aussi un comité permanent du conseil appelé Comité de rapatriement, dans lequel sont représentés tous les éléments qu'intéresse le retour et la réhabilitation de nos vétérans. Les fonctions de ce comité consistent à diriger et unifier toutes ces agences, volontaires, provinciales et fédérales, pour empêcher le double emploi; suppléer aux lacunes, surveiller et diriger le fonctionnement de l'ensemble. M. H. J. Daly, l'un de nos hommes d'affaires les plus capables, lui est adjoind comme directeur du rapatriement et fait un travail splendide. De concert avec lui opèrent un comité des vétérans de la grande guerre et un conseil consultatif de femmes. Un exemple des services rendus par ce mécanisme de coordination se trouve dans le partage des fonctions effectués à Halifax et à Saint-Jean pour l'attention donnée aux femmes lors de leur débarquement à ces ports. Les hôpitaux sont sous la direction de l'ordre des infirmières Victoria, le personnel est fourni par l'Association fédérale des infirmières, l'outillage par la Société de la Croix-Rouge et les hôtelleries de repos par la Y.M.C.A.

LE PROBLÈME À RÉSOUDRE.

"Mon but dans cet entretien n'a pas été de vous impressionner par la générosité des dispositions prises; nous pouvons dire seulement qu'à la lumière de notre expérience jusqu'à ce jour, et en présence de l'étendue de la responsabilité qui nous incombe, la mesure d'assistance a été raisonnablement généreuse. Mais quelle qu'en soit l'importance, le travail se fait, nous avons attaqué le problème et la solution en est suffisamment avancée.

"Tout mécanisme administratif qu'un gouvernement peut constituer, en admettant qu'il soit proportionné au but à atteindre, ne réussira que si ce but est l'expression de l'inébranlable volonté du grand corps de la nation. La direction y fait beaucoup, l'organisation est essentielle, mais ce n'est pas une douzaine de personnes, c'est un million qui obtienne des résultats. Le Canada est entré dans cette guerre et y a obtenu un succès qui dépasse ce qu'il avait rêvé d'y accomplir, parce que la condition d'un appui populaire surabondant s'est réalisé à un degré inconnu dans notre histoire. Nous avons levé une grande armée et l'avons pourvue de renforts sans nous laisser arrêter par aucun sacrifice pour y arriver. Grâce aux efforts combinés de dizaines de milliers, nous avons maintenu chez nous l'armature industrielle en même temps que nos armées à l'étranger, et nous avons répondu avec honneur aux appels des nécessités. Les fils de ce pays, conscients de l'appui d'une grande et jeune nation, ont arrêté le Hun vainqueur à Ypres, ont fait de l'histoire dans cent batailles, sans perdre jamais un drapeau ni un canon, et à Cambrai

UN NOUVEAU BLÉ APPELÉ "RUBIS"

Plus hâtif que le Marquis
il produit une farine supérieure.

Un rapport de la Ferme expérimentale, Ottawa, annonce la production d'un nouveau blé auquel on a donné le nom de Rubis. C'est une sorte de croisement entre le Downy Riga et le Red Fife. Le blé Rubis mûrit en général, une semaine environ plus tôt que le Marquis. Les grains ressemblent assez à ceux du Red Fife, étant durs et de la couleur brun rougeâtre si populaire. Il n'est pas barbu. La paille, dans la plupart des localités, est un peu plus courte que celle du Marquis et assez forte. Le Rubis produit une farine d'excellente couleur et de qualité supérieure. Il rapporte un peu moins à l'acre que le Marquis.

D'après des expériences faites à la ferme centrale et sur d'autres fermes expérimentales, le sol et le climat de la Colombie-Britannique, de la partie sud-ouest de l'Ontario, de la vallée du Saint-Laurent et des provinces Maritimes sont propres à la culture du lin à fibre. Ces faits sont pris dans le rapport des fermes expérimentales pour l'exercice clos le 31 mars 1918, publié par le ministère de l'Agriculture. On peut s'en procurer des exemplaires en en faisant la demande à la division des Publications de ce département.

Les produits laitiers du Canada.

En 1915, le Canada a produit pour \$45,000,000 de beurre de beurrerie; en 1916, il en a produit pour \$47,000,000, et en 1917, la valeur de cette production a atteint \$103,072,000, d'après l'estimation faite par le Bureau fédéral de la statistique, qui évalue également toute la production canadienne en lait pur à \$49,245,000 pour 1915, \$42,986,000 pour 1916 et \$55,000,000 pour 1917.

et à Mons ont enfoncé le dernier clou dans le cercueil du kaiserisme. Ce Dominion peut faire de telles choses quand il en a pris son parti. Nous avons terminé le millésime après avoir mis le socle à notre maturité nationale.

UN ACCUEIL CHALEUREUX.

"Emerson nous dit que les sages anciens ne témoignaient aucune joie au départ d'un navire quittant le port voiles et pavillon au vent, mais qu'ils n'acclamaient que le vaillant vaisseau rentrant au port avec ses voiles déchirées et sa coque délabrée, dépourvu de ses pavillons mais ayant vaincu l'orage. Sur le chemin sanglant qui mène d'Ypres à Mons, l'armée canadienne a vaincu la plus noire tempête qui se soit jamais déchaînée sur le monde. Cette armée rentre au pays, et à la conscience du peuple canadien incombe l'obligation d'avoir pour chaque homme qui en fait partie la chaleureuse bienvenue des cœurs généreux, l'accueil pratique des mains secourables. Utilisez à leur intention toutes les agences établies; employez les bureaux, les commissions de secours aux soldats, l'Association des vétérans de la grande guerre. Donnez au vétérana une position, une position d'homme, la meilleure qu'il peut remplir; faites-lui de la place aussitôt que vous le pourrez. Faites preuve de patience et encouragez-le; rappelez-vous qu'il est handicapé et n'oubliez pas ses services. Rappelez-vous aussi qu'il a de l'étoffe, qu'il a pris une leçon de courage, de ténacité, d'endurance, et que tout cela, avec le temps, ajoutera à sa valeur. Suivez l'invalide qui reçoit l'éducation professionnelle dans un nouvel état, aidez à sa formation si vous le pouvez; une douzaine d'institutions commerciales le font maintenant. Informez le plus prochain bureau de votre besoin de main-d'œuvre. Gardez votre esprit de gratitude et de bienvenue en dépit de tout désappointement; mettons-nous tous en ligne encore une fois comme nous l'avons été pendant quatre ans, et le souvenir de ce qui va suivre n'obscurcira pas la gloire de la guerre."

DIMINUTION REMARQUABLE DU COMMERCE

Les statistiques font voir que l'exportation des marchandises domestiques a surtout baissé.

Les statistiques du commerce pour les neuf premiers mois du présent exercice financier, soit à la date du 31 décembre dernier, accusent une diminution de \$379,405,186 dans le chiffre total des importations et des exportations canadiennes, comparé à la période correspondante de 1917. Pendant les neuf derniers mois de 1918, le commerce total du Canada a été de \$1,676,006,825, tandis qu'en 1917, pour les mêmes mois, il s'était élevé à \$2,055,412,011. Pour le mois de décembre seul, la diminution a été de \$28,551,923, le total de 1917 ayant été de \$212,521,710 et celui de 1918, de \$185,969,787.

Les chiffres indiquent que la baisse est due en grande partie à la diminution dans l'exportation des marchandises domestiques. Comparée à la période correspondante de 1917, elle s'élève à plus de \$310,000,000. A la fin de décembre 1917, les exportations totales de marchandises de cette catégorie avaient été de \$1,257,684,400, tandis que pour 1918, elles n'ont été que de \$947,275,356. Les chiffres des importations pour les mêmes neuf mois accusent une diminution de \$55,576,947.

La baisse considérable dans l'exportation des produits agricoles du pays, au cours de l'année dernière, explique cette différence dans les chiffres du commerce. Pendant la période de neuf mois à la date du 31 décembre 1918, la valeur de ces exportations n'a été que de \$228,149,278, comparé à \$475,338,003 pour la même période en 1917. Les exportations des articles manufacturés accusent aussi une diminution de \$84,008,824, les chiffres étant de \$522,963,430 pour 1917 et de \$438,054,606 pour 1918.

SOUSSIONS POUR BATIMENT D'HOPITAL.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour salle de garde, hôpital militaire, Winnipeg (Tuxedo)", seront reçues jusqu'à midi, le mardi, 28 janvier 1919, pour la construction d'une salle de garde à l'hôpital militaire (Tuxedo) de Winnipeg, Man.

On pourra se procurer les plans et devis ainsi que des formules de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa; du commis des travaux, Regina, et du surintendant des hôpitaux militaires, Winnipeg, Man.

Aucune soumission ne sera considérée si elle n'est pas faite sur les formules fournies par le département et conforme aux conditions y mentionnées.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque reconnue, payable à la demande du ministre des Travaux publics, égal à 10 p.c. du montant de la soumission. On acceptera aussi des obligations d'emprunt de guerre du Dominion comme sécurité, ou des obligations de guerre et chèques, si requis pour compléter un montant d'appoint.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.